

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **56 (1920)**

Heft 23-24

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

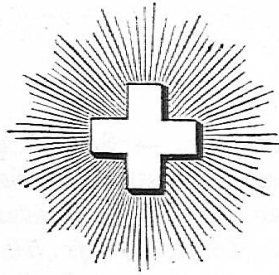
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LVI^{me} ANNÉE

Nos 23-24
Série B



LAUSANNE

12 juin 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Souscription pour le corps enseignant d'Autriche — Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique jurassienne. — Divers. — PARTIE PRATIQUE : Vocabulaire et orthographe pour le degré inférieur. — Une leçon d'actualité : La Suisse entre dans la Société des Nations. — La composition française et l'actualité. — Travail manuel pour les trois degrés : le solfège. — Pensées.*

SOUSCRIPTION POUR LE CORPS ENSEIGNANT D'AUTRICHE

ouverte par le Bureau de la S. P. R. et les comités des sections cantonales.

Dons reçus :

VAUD. — *Report, 1257 fr.* — A. Bataillard, St-Saphorin s. Morges, 10 fr.; Blanchoud, Penthéraz, 5 fr.; Mme Cordey-Blanc, Savigny, 5 fr.; G.-A. Bridel, Lausanne, 25 fr.; L. Charlet, Suchy, 10 fr.; P. Lassueur, Chavaunes près Renens, 10 fr.; Mlle E. Jaques, St-Cierges, 5 fr.; Mlle Friedli, Lausanne, 5 fr.; J. Grandjean, Yverdon, 10 fr.; Mlle Thévenaz, Crissier, 5 fr.; Mlle Mury, Pully, 5 fr.; Paul Michoud, Moudon, 10 fr.; conférence du district de Rolle (par Mlle Clerc), 44 fr.; Section de Moudon de la S. P. V. (par M. Raccourcier), 70 fr.; Mlle A. Monod, Cremin, 20 fr.; conférence du district d'Avenches (par M. Gindroz), 34 fr.; Ly, Yverdon, 5 fr.; Ernest Savary, Lausanne, 10 fr.; anonyme, Lausanne, 5 fr.; corps enseignant de Mies et de Tannay (par M. Chauvet), 15 fr.; L. Gillabert, Combremont-le-Petit, 10 fr.; Lausanne, corps enseignant du collège de la Croix-d'Ouchy (par M. L. Logoz), 100 fr.; anonyme, 15 fr.; Jules Laurent, Echallens, 10 fr.; Mme Glayre-Besson, Arnex-Orbe, 5 fr.; corps enseignant du district de Payerne (par M. Massonnet), 50 fr.; L. Court, Villars-Bozon, 10 fr.; Milles Weber et Bellon, Lausanne, 10 fr.; E. Gonthier, Le Muids, 10 fr.; G. Monod, Sugnens, 5 fr.; F. Monnet, Perroy, 20 fr.; H. Delarageaz, Romanel, 10 fr.; Hélène Delarageaz, Bussigny, 5 fr.; R. Fague, Trey, 8 fr.; L. et P. Amaudruz, Longirod, 10 fr.; corps enseignant de Vaultion (par M. Grobéty), 70 fr.; Mlle Monnier, La Sarraz, 5 fr.; Mme N. Chappuis, Puidoux, 20 fr.; H. Gilliard, Montreux, 5 fr.; corps enseignant d'Arnex s. Orbe (par M. Martin), 9 fr.; M. S., Villars s. Chamby, 10 fr.; A. Golay et L. Chevallier, Orbe, 20 fr.; Lausanne, quelques instituteurs et institutrices du collège de Prélaz, 23 fr. *Total, 2005 fr.*

NEUCHÂTEL. — *Report*, 262 fr. — Société pédagogique du district du Locle, 230 fr.; corps enseignant du district de Neuchâtel (par Mlle Langet), 321 fr. 50; société pédagogique du Val de Travers (par M. Delay), 145 fr.; M. Zwahlen, Montalchez, 10 fr. *Total*, 968 fr. 50.

JURA BERNOIS. — *Report*, 65 fr. — O. Sautebin, Reconvilier, 10 fr. *Total*, 75 fr.

GENÈVE. — *Report*, 122 fr. — William Rosier, Genève, 10 fr. *Total*, 132 fr.

FRIBOURG. — *Report*, 10 fr.

Total général, 3190 fr. 50.

Lausanne, le 6 juin 1920.

Le caissier :

E^t VISINAND.

La souscription sera close le 20 juin.

CHRONIQUE VAUDOISE

† **François Hoffer-Beney**, ancien instituteur, est décédé à Lausanne, à l'âge de soixante-treize ans. Originaire de Donatyre, né à Avenches, il avait enseigné tour à tour à Valleyres s. Ursins, à Juriens et à Morges, et avait pris sa retraite le 1^{er} novembre 1907, après plus de quarante années de dévoués et consciencieux services. Pendant les hivers de 1912 à 1914, il enseigna encore dans les cours complémentaires de Lausanne.

Partout où il a passé, François Hoffer a laissé le souvenir d'un éducateur de grand mérite, et ses élèves lui gardent une profonde reconnaissance.

Nous exprimons à sa famille, et particulièrement à notre collègue Mlle S. Hoffer, à Lausanne, ainsi qu'à sa sœur Mme Hermenjat, qui fit aussi partie du corps enseignant, notre vive sympathie.

A. R.

Retraites. — Les autorités de Lavigny ont pris congé dernièrement de leur institutrice, *Mlle Pidoux*, qui enseigna vingt ans dans la localité. Au cours d'une réunion intime, d'aimables paroles furent échangées et les autorités ont remis à Mlle Pidoux une belle pièce d'argenterie en lui souhaitant une heureuse retraite.

Même cérémonie à Fontaines, où *Mlle Meigniez* se retire après trente années d'enseignement dans le village, et reçut des autorités un superbe fauteuil.

A. R.

« **Judas Macchabée** ». — Cet oratorio de Hændel a été exécuté dans le temple de Saint-François, à Lausanne, le dimanche 23 mai dernier, par le *Chœur mixte du Corps enseignant* de Vevey-Montreux, sous la direction de M. H. Lang et avec le concours de l'orchestre de Berne. Solistes: Mme M. L. Debogis-Bohy, soprano; Mlle Daisy Gautschy, alto; M. Alfred Flury, ténor; M. Louis De La Cruz, basse. Orgue: M. Alexandre Denéréaz. Piano: Mlle Marguerite Jayet.

C'était la première fois que nous entendions la belle phalange de chanteurs que dirige avec tant de maîtrise M. Lang et qui fait honneur au corps enseignant vaudois. Notre incompétence dans le domaine musical nous interdit toute

critique. Nous dirons simplement, comme dans certaine chanson de Dalcroze, que nous avons joui, beaucoup joui. Non pas précisément des vocalises qui agrémentaient (?) certains airs des solistes, ni même de tous les récitatifs, mais des chœurs. Quelle homogénéité, quelle précision, quel élan! Jamais nous n'avons vu réalisée une fusion si parfaite des voix, de l'orgue et de l'orchestre.

Un tel résultat ne s'obtient que par un travail persévérant, une direction ferme et de belles voix. Il est prouvé qu'on rencontre tout cela dans la contrée de Vevey-Montreux. A. R.

La rédaction de l'*Educateur* joint ses félicitations les plus vives à celles de son correspondant vaudois. Elle est en mesure d'annoncer à ses lecteurs une nouvelle des plus heureuses: le Chœur mixte du corps enseignant de Vevey-Montreux a bien voulu consentir à se produire dans un concert offert aux participants du Congrès de Neuchâtel; voilà de beaux instants en perspective!

Gymnastique. — En dépit des nombreuses « Instructions » envoyées depuis plus de vingt ans par le Département de l'instruction publique aux autorités communales et aux instituteurs (circulaires, manuels, brochures), des cours et examens de gymnastique, l'enseignement de cette branche dans nos écoles, et spécialement dans les classes rurales, a été et est encore donné de façon déplorable: un tiers des classes ne possèdent pas même, — à défaut d'un local, — un préau ou un emplacement suffisant!

Comme il n'est pas possible de donner *régulièrement*, de rendre intéressantes et variées deux leçons d'une heure par semaine sans local ni engins d'aucune sorte, le Département vient d'adresser aux Commissions scolaires et aux membres du personnel enseignant une circulaire prescrivant que, dans les classes ne disposant ni d'une salle de gymnastique suffisante, ni des engins nécessaires, *il devra être donné chaque jour vingt minutes de gymnastique aux garçons et trois fois par semaine aux filles*. Ces leçons auront lieu en plein air, sur le préau ou sur un emplacement spécial, et seront placées, autant que possible, vers la fin de la matinée ou de l'après-midi. Elles ne pourront être supprimées sous aucun prétexte, et, lorsque l'état du sol ou les conditions atmosphériques ne permettront pas le travail en plein air, elles se donneront, avec un programme spécial, dans les vestibules ou dans la salle d'école préalablement aérée.

Suit un programme, — ou plutôt trois programmes, — fort simples pour garçons et filles, pour garçons seuls et pour exécuter en cas de mauvais temps: marche, course, saut, exercices correctifs, jeux. La difficulté sera de remplacer reck, barres parallèles et perches là où les communes n'ont rien voulu faire: le « tirer » et le « pousser » ne présentent pas des ressources illimitées...

Il faut espérer que, cette fois, les instructions concernant l'éducation physique ne resteront pas lettre morte. A. R.

A propos d'une annonce. — En réponse à de nombreuses demandes d'éclaircissements, le Comité de la S. P. V. fait savoir qu'il n'est pas renseigné au sujet de l'annonce insérée dans un journal quotidien par quatorze instituteurs vaudois qui ont manifesté le désir de quitter l'enseignement.

Cours de travaux manuels. — Le vendredi 21 mai, un cours de travaux manuels réunissait à Yverdon une quarantaine d'institutrices (degré infé-

rieur) des districts d'Yverdon, de Grandson et d'Orbe. Le Département de l'Instruction publique, sur la proposition du comité de la jeune Société vaudoise des travaux manuels, tentait là un essai de rendre plus concret, plus vivant, l'enseignement du calcul et de la lecture élémentaire.

C'était à l'école Pestalozzi. Dans une salle toute gaie de soleil et de fleurs, nous avons gentiment découpé et collé des rondelles de carton bleu ou rose, disposé en dominos de mignonnes cerises, écrit en lettres mobiles de jolies histoires, modelé des pommes, des carottes, en terre rouge brique, vert tendre ou blene. Nous avons vu défiler quantité de collections intéressantes, toutes faciles à reproduire, à combiner, à imaginer. Nous avons beaucoup vu et beaucoup admiré.

Nous avons compris que les travaux manuels introduits au degré inférieur, devaient continuer, compléter heureusement l'enseignement par le matériel fröbelien des classes enfantines, qu'ils apporteront dans nos leçons l'intérêt, la vie joyeuse et disciplinée qui trop souvent leur manquent encore.

Nous avons travaillé avec plaisir, avec entrain. Il faisait si bon ! Une saine atmosphère d'entente cordiale, de vie active, régna toute la journée.

Le dîner, offert par l'Etat, fut familial ; le thé, offert par la Municipalité d'Yverdon et servi par les jeunes élèves de l'Ecole ménagère, sémillantes, gentilles, empressées, termina agréablement le cours. Nous sommes rentrées au village revivifiées, pleines d'un nouveau zèle pour l'accomplissement de notre tâche, vraiment heureuses.

Nous adressons ici nos remerciements chaleureux au Département de l'Instruction publique et spécialement à M. E. Savary, notre chef de service, à M. Fauconnet, instituteur à Orbe, qui représenta avec zèle et un charme tout discret la Société vaudoise des travaux manuels, à Mlle Reymond, institutrice à l'Ecole Vinet, qui nous initia à sa méthode avec beaucoup de naturel, beaucoup de dévouement ; enfin à la Municipalité d'Yverdon pour son aimable réception.

En terminant, nous souhaitons à nos collègues d'autres districts un prochain cours aussi heureux que ce premier.

V. P.

L'« hygiène » au village. — Le fait se passe dans le village vaudois de N. Un tas de fumier, adossé au mur de l'école, empeste le voisinage et fait que l'on doit tenir fermée la fenêtre de la salle d'ouvrages. Réclamations des maîtres auprès des autorités communales ; on leur rit au nez ; appel au Département, venue de l'inspecteur. Mais il n'y a pas dans la loi d'article qui permette de faire finir ce scandale. « D'ailleurs, déclare le propriétaire intéressé sinon intéressant, le tas de fumier était là avant le collège ! »

La place est au concours ; avis aux amateurs.

Reconnaissance. — Samedi 15 mai 1920, notre cher collègue, Henri Guldenschu, accomplissait sa vingtième année de travail assidu dans la commune de Lonay. A cette occasion, les autorités communale et scolaire se rendirent-en classe à la première heure pour féliciter ce vaillant maître. Réunion tout intime, encourageante surtout pour notre ami, où l'émotion fit perler plus d'une larme.

La reconnaissance fut marquée d'une manière plus tangible encore sous la

forme d'un charmant cadeau. La classe fut licenciée, ce qui porta à son comble l'allégresse de la gent écolière.

Merci à ces autorités qui comprennent le rôle et le travail d'un instituteur, et qui savent reconnaître que le chemin parcouru a été souvent très aride. Nous ne doutons pas que leur encourageant exemple soit suivi ailleurs. E. L.

*** Le Conseil communal d'Aubonne a accordé à M. Louis Bard, qui prend sa retraite après 49 ans d'enseignement au collège de cette ville, une pension annuelle de 600 fr., en plus de la pension d'Etat.

Il y a quelques années, quand Mlle Fromentin, maîtresse de la classe enfantine, a pris sa retraite, la commune d'Aubonne lui a accordé la jouissance gratuite de l'appartement qu'elle occupait.

Musée scolaire. — Le Comité de la section vaudoise du travail manuel a le plaisir d'annoncer que les travaux de la classe semi-enfantine de Cuarny, exposés en avril à l'École normale, ont été transportés au Musée scolaire où ils resteront jusqu'aux vacances de juillet. Nous engageons vivement les membres du corps enseignant à les voir encore afin de se faire une juste idée du travail manuel scolaire.

Le Musée scolaire est ouvert le samedi après-midi ; les autres jours, demander la clef au concierge.

CHRONIQUE GENEVOISE.

Caisse de retraite des instituteurs genevois. — Cette Caisse, dont le nom officiel est *Caisse de prévoyance des fonctionnaires de l'enseignement primaire*, est probablement l'une des plus anciennes institutions de ce genre qui existent en Suisse, car elle date de 1839. Le rapport sur son 80^{me} exercice, celui de 1919, a paru récemment, et il est rempli de renseignements intéressants. On sait qu'à Genève les membres du corps enseignant primaire administrent eux-mêmes leur Caisse de retraite, à laquelle ils versent chaque année une cotisation. L'Etat, de son côté, fournit un subside important à la Caisse et garantit la pension. Les statuts sont d'ailleurs approuvés par une loi et le Comité est présidé par le chef du Département des finances.

A la fin de 1919, la Caisse comptait 598 sociétaires en fonctions, payant leurs cotisations, et le fonds social s'élevait à la belle somme de 1 100 413 francs. Le nombre des personnes pensionnées par la Caisse était de 125, sur lesquelles on comptait 17 veuves, 2 veufs, 2 ascendants et 20 enfants mineurs. On se rend compte de l'importance de la somme nécessaire au service de ces pensions : en 1919, elle s'est élevé à 204 172 francs, y compris les allocations extraordinaires accordées aux pensionnés pour renchérissement de la vie. Sur cette somme, 128 149 francs ont été fournis directement par l'Etat.

L'exercice 1919, dit le rapport, restera, dans les annales de la Caisse de prévoyance, une date de première importance. Cette année est en effet celle d'une révision des statuts, qui apporte une grande amélioration dans la situation de cette institution. Le fait capital est l'élévation sensible du taux de la pension, dont le maximum, qui était de 2000 francs en 1911 et de 2600 francs en 1918, passe à 3850 francs. Il va de soi que les cotisations payées par les sociétaires ont

dû être quelque peu augmentées ; elles étaient de 125 francs par année avant la revision ; elles sont maintenant de 160 francs, et leur nombre est limité à 35. Il est probable d'ailleurs que même cette augmentation de la cotisation ne suffira pas pour parfaire la différence du chiffre de la pension et que le subside de l'Etat devra être relevé dans une plus forte proportion. Signalons encore une amélioration : les stagiaires ayant terminé avec succès leur première année de stage seront admis à faire partie de la Caisse de retraite.

Le rapport se termine par de chaleureux remerciements adressés aux autorités, et particulièrement à MM. les Conseillers d'Etat Mussard et Fazy, qui ont accueilli favorablement les desiderata du corps enseignant et se sont employés à les faire aboutir. Trop modeste, le Comité n'a pas voulu parler, dans son rapport, du travail qu'il a lui-même accompli, mais ce travail a été considérable et l'assemblée des sociétaires a tenu à lui en exprimer sa vive reconnaissance. Rappelons que le vice-président du Comité est M. Amédée Charvoz ; le secrétaire, M. Charles Mégard, et le comptable-archiviste, M. Edmond Martin, tous trois fidèles amis de la Romande.

R.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Synode du cercle de Delémont. — Le Synode de cercle de la Vallée s'est réuni le jeudi 27 mai, à Undervelier, sous la présidence de M. J. Mertenat, maître secondaire.

Le rapport du président constate la bonne marche de la Société pendant l'exercice écoulé. Il rend hommage à l'attitude de l'électeur jurassien dans la votation du 21 mars dernier. C'est ainsi que, dans l'ancien canton, on croyait fort et ferme que le Jura rejetterait la loi sur les traitements du corps enseignant, mais tous les districts jurassiens ont donné une majorité d'acceptants.

La caisse du Synode de district est en déficit. Il faudra percevoir une cotisation extraordinaire de cinq francs par membre pour la remettre à flot.

La loi nouvelle a introduit le paiement mensuel du corps enseignant, mais comme elle a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 1920, l'Etat payera au 30 juin le solde revenant aux instituteurs et institutrices primaires, tandis que tous les traitements dus pour l'école d'ouvrages seront soldés, valeur 31 juillet. Les traitements communaux sont maintenant arrêtés définitivement et il faut espérer qu'au 30 juin le corps enseignant recevra tous les soldes arriérés.

M. Hoffmeyer, instituteur à Bassecourt, présente des considérations générales sur la situation des institutrices mariées. Cette question est, en effet, à l'ordre du jour dans le district, l'assemblée communale de Delémont ayant décidé de mettre au concours les postes occupés dans cette ville par deux institutrices primaires mariées. Les arguments développés à l'assemblée communale consistent à dire que l'institutrice mariée dont le mari a des ressources suffisantes pour faire marcher le ménage commun doit abandonner sa place à une collègue plus jeune. M. Hoffmeyer a surtout relevé le droit qu'a la femme de gagner sa vie, mais il n'a pas épuisé la question qui sera reprise plus tard.

M. Louis Christe, instituteur à Berlincourt, nous a parlé d'un poète jurassien peu connu, Joseph Erard, né à Undervelier le 17 octobre 1830 et décédé en janvier 1910 à Buénos-Ayres.

Ceux qui possèdent les trois années de la *Revue jurassienne*, publiée de 1903 à 1905, pourront y trouver plusieurs poésies de Joseph Erard, entre autres *Le vieux saule*. M. Christe a lu plusieurs pièces du poète jurassien. Elles mériteraient d'être publiées, car Joseph Erard a eu deux grands amours, son pays et sa mère.

H. GOBAT.

DIVERS

Classes spéciales. — Dimanche après-midi, 9 mai, quelques maîtresses et maîtres des classes spéciales pour enfants retardés et anormaux se réunirent au Signal sur Lausanne. Genève, Neuchâtel et Vaud étaient représentés et c'est au nombre de trente que nous nous sommes installés dans le beau parc de la Pension du Village suisse.

M. Savary, directeur de l'Ecole normale, souhaite à tous une cordiale bienvenue et remercie Mlle Descœudres d'avoir pris l'initiative de cette réunion qui nous permet de prendre contact et de nous rapprocher. Mlle A. Descœudres, de Genève, nous donna un travail très intéressant et des plus suggestifs sur « le rôle des classes spéciales dans la réforme de l'école ». Les expériences que l'on fait dans les classes spéciales, dit-elle, nous fournissent de précieuses indications pour les classes normales. Pourquoi ne pas employer avec les normaux pour l'étude de la grammaire, du calcul ou de la lecture certains procédés intuitifs et les jeux éducatifs indispensables dans la classe d'arriérés ? On rendrait ainsi l'enfant plus actif ; son intérêt étant éveillé et maintenu par ces méthodes attrayantes, la discipline serait plus facile. D'autre part, on éviterait le verbalisme si fréquent dans nos écoles. Le riche exposé de Mlle Descœudres nous donne une foule de bonnes idées ; surtout, elle nous encourage par son enthousiasme et son amour pour les enfants dont elle s'occupe.

M. E. Savary, chef de service, nous dit son désir de voir organiser chez nous un internat dont le besoin se fait sentir toujours plus. La question se pose de savoir s'il pourrait être intercantonal pour la Suisse romande. Mlle Wasserfallen, de la Chaux-de-Fonds, nous dit que Neuchâtel a déjà l'argent pour en faire un dans le canton. M. Duvillard et M. Claparède expliquent que Genève a reçu d'une dame un bâtiment à cet effet. Mais ils espèrent que Vaud ira de l'avant et aura aussi le sien.

Mlle Descœudres nous annonce ensuite que la Société suisse pour l'éducation des anormaux aura son congrès à Genève en 1921. Jusqu'à présent, les cantons romands n'y sont pas représentés. Il serait bon que nous formions une section de cette société. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. On nomme donc un comité provisoire qui sera chargé d'examiner quels travaux nous pourrions préparer pour le congrès.

L'institut Rousseau nous invite à venir passer une journée à Genève cet automne et M. Duvillard, très aimablement nous offre de nous faire visiter quelques classes spéciales ainsi que des classes faibles.

Puis, autour d'une tasse de thé que l'Etat de Vaud nous offre, chacun dit un peu ce qu'il fait. On s'encourage à la Chaux-de-Fonds ! Mlle Wasserfallen nous dit qu'un certain nombre de maîtresses primaires se sont réunies cet hiver et,

sous sa direction, elles ont fait du matériel pour leurs classes. La Société pédagogique a payé toutes les fournitures. Voilà un exemple à suivre... M. Meylan, directeur des écoles de Vallorbe, dit qu'il s'est senti soulagé quand on a pu créer dans cette localité la classe spéciale qui est ouverte depuis une semaine. Il est heureux de voir comment les mines des enfants s'épanouissent parce qu'ils ne se sentent plus des parias et des incapables comme dans les classes normales. Espérons que d'autres localités suivront l'exemple de Lausanne, Vevey, Vallorbe, Moudon.

Cette réunion toute simple, cordiale et bienfaisante, se termine par une promenade au Signal d'où l'on put jouir d'une vue spécialement belle. Vers 6 h. on se sépara en se sentant plus forts et enrichis.

Math. SAVARY.

Matériel pour l'enseignement des sciences naturelles. — Nos lecteurs se souviennent sans doute que, au moment où les *Stimmen im Sturm* et autres officines pangermanistes accomplissaient leur œuvre d'empoisonnement savamment combinée de la mentalité publique en Suisse allemande, elles trouvèrent sur leur chemin, avec le vaillant Rusch, le président de la Commission de l'école de district (*Bezirksschule*) d'Olten, M. G. von Burg, maître de sciences naturelles à la dite école. Si nous connaissions en M. de Burg le républicain sans peur et sans reproche, l'ami dévoué de la Suisse romande, le pédagogue nous était moins connu ; nous venons d'apprendre à l'apprécier par l'examen de sa *Pflanzenkunde für schweizerische Mittelschulen*, ainsi que par la lecture de sa brochure *Der moderne Naturgeschichtsunterricht*. Les principes que l'auteur expose et pratique sont ceux de l'étude conçue au point de vue biologique et éducatif par la recherche de cause à effet. Mais où M. de Burg s'écarte de la tradition, c'est en abandonnant dans son ouvrage les exposés à prétentions littéraires et en les condensant en résumés qui sont plutôt des guides de recherches que des exposés didactiques. L'illustration elle-même, bien que suffisante, est destinée exclusivement à mettre en évidence *la vie* des plantes et des animaux (car M. de Burg est aussi l'auteur d'une *Tierkunde*). En résumé, l'auteur reste fidèle au principe qui sert de motto à ses ouvrages : « Le but n'est point la connaissance, mais l'exploration de la nature. »

C'est pour aider des écoles suisses à réaliser mieux ce but que M. de Burg vient, avec l'aide de quelques amis, de faire l'acquisition d'une série de collections d'objets destinés à l'enseignement de l'histoire naturelle qu'il met sans bénéfice à la disposition des classes qui voudraient en faire l'acquisition¹. Les microscopes et les préparations types ont été acquis en France, et les spécimens zoologiques dans divers pays voisins, le tout à des conditions extrêmement favorables, grâce au change.

Enthousiaste de l'intuition directe qu'aucune illustration ne remplace, M. de Burg n'a pas craint un gros risque financier pour permettre à une cinquantaine de classes de se constituer d'un seul coup, pour une somme relativement modique de 300 à fr. 400, un musée scolaire complet. Nous signalons aux autorités et aux maîtres de la Suisse romande cette occasion unique de doter leurs classes d'un matériel choisi par un spécialiste de grande valeur.

¹ Voir aux annonces.

Cours de vacances de Bâle. — Encouragée par le succès de son premier cours de vacances de 1919, l'Université de Bâle en ouvre un nouveau cette année. Il est tout particulièrement destiné aux maîtres et étudiants romands désirant se perfectionner dans l'étude et la connaissance de la langue et de la littérature allemandes. Le cours commencera le mardi 13 juillet à 10 h. du matin à l'Université, et durera six semaines. Cependant les leçons des 4 premières semaines forment un tout qui permet aux participants empêchés de s'absenter pour six semaines de se borner à cette première série.

Le programme du cours, auquel nous renvoyons nos lecteurs, sera encarté dans l'*Educateur*.

Aux recrues-instituteurs de 1875, à Lucerne. — Les participants à l'Ecole de recrues-instituteurs de Lucerne, en 1875, qui désirent fraterniser une fois encore, sont invités à s'annoncer à leur ancien camarade, M. Ferd. Porchat, président de la ville de Neuchâtel, qui leur fera réserver une place au banquet du Congrès scolaire, samedi 17 juillet 1920, à la Rotonde de Neuchâtel.

M. Porchat demande aux camarades qu'atteindra l'information ci-dessus de lui communiquer les adresses connues des recrues-instituteurs de 1875.

PARTIE PRATIQUE

EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE VOCABULAIRE

POUR LE DEGRÉ INFÉRIEUR ¹

Introduction.

Je n'ai nullement l'intention de reprendre ici un plaidoyer en faveur de la méthode phonétique, auteur, a-t-on dit, de la plus grosse part du mal orthographique dont souffre la gent écolière de langue française.

Il faut convenir que la dite méthode a la vie dure. Elle dut être introduite chez nous au milieu du siècle dernier, car, en 1861, paraissait chez Lörtscher et fils la 2^e édition d'un « Abécédaire d'après la méthode phonétique ou livre de lecture pour la première année scolaire par N. Jacob, instituteur à Vevey. » Jacob fut un grand méconnu. Son livre malgré des formes vieillottes et surannées est encore une merveille pour qui veut prendre la peine de l'examiner. Il fut, à l'époque, préfacé en termes très élogieux par la Conférence des régents de Vevey.

Qu'advint-il du livre et de la méthode ?

Vingt ans plus tard, le livre était introuvable, même chez l'éditeur. Mais la méthode, mal comprise, malmenée, mal employée, critiquée, dénigrée, survécut.

Il semble pourtant que si elle eût été si mauvaise, les instituteurs eussent eu assez de bon sens et d'intelligence pour la supprimer sans pitié. Au lieu de cela on l'emploie aujourd'hui plus que jamais.

La méthode phonétique a pour elle la simplicité, la rapidité, une certaine logique, mais elle n'analyse pas.

¹ Voir l'*Educateur* du 2 juin 1917, du 3 novembre 1917 et du 14 décembre 1918.

Il y a pourtant un moyen bien simple d'atténuer le mal. Mettant à profit les qualités énumérées ci-dessus, apprenons à lire avec la méthode phonétique, puis, l'année suivante, reprenons les mêmes exercices, plus développés dans le même ordre, décomposons, analysons, bref, faisons cette fois-ci du vocabulaire et de l'orthographe.

« On n'apprend pas deux fois à lire » dira-t-on sans doute. *C'est là peut-être une des erreurs fondamentales de notre enseignement élémentaire du français.*¹

Lors de la première étude l'enfant est surtout préoccupé de reconnaître des lettres et des sons. Il arrive à la lecture mécanique, il peut y acquérir une réelle habileté, lire couramment, faire de la sorte illusion à l'examineur superficiel. Mais le sens des mots et des phrases lui échappe presque complètement. La seconde étude est pour lui une véritable révélation. Il lit plus lentement, il s'arrête souvent. Visiblement il réfléchit, puis il arrive très facilement à faire le compte rendu de sa lecture. Je n'insisterai pas sur le développement de l'intelligence qui en résulte.

C'est là, du reste, avec un vocabulaire plus étendu, le principal avantage de cette étude. Quant à l'orthographe, les progrès, assez apparents dans les compositions, le sont beaucoup moins dans les dictées. Il y aurait là d'intéressantes constatations à faire sur l'éducation de l'ouïe plus lente et plus difficile que celle de l'œil.

.
M. Ulysse Briod voulut bien rendre compte ici-même le 3 novembre 1917 d'une série d'exercices de vocabulaire, préparés pas à pas, d'après *Mon premier livre*. Ce sont ces exercices que va publier l'*Educateur*.

Il ne s'agit là que d'essais que chacun peut composer à son gré et modifier à sa guise, suivant les circonstances ou les événements du jour.

La lecture-copie est écrite au tableau. La lettre ou le son nouveau sont tracés en rouge. Chacun peut ensuite donner la leçon à sa manière : faire épeler ou non, ajouter ou non des exercices de grammaire. Il serait même fort intéressant de comparer plus tard les résultats des divers moyens employés. Le seul que je crois réellement mauvais est la lecture en chœur.

Les enfants cherchent ensuite les mots du vocabulaire, ce qui est toujours pour eux un grand plaisir. Ils y acquièrent même une grande habileté. Le lendemain, ou lors de la leçon suivante, on fait la dictée, composée des mêmes sons groupés différemment.

Les enfants ont toujours témoigné un grand intérêt pour ces exercices. Ils sont déçus et les réclament, lorsque pour une raison ou l'autre, la leçon est renvoyée.

.
Puissent ces données sur des expériences personnelles être utiles à quelques institutrices, ne fût-ce que dans les classes à deux divisions, où les exercices d'orthographe des aînés peuvent servir d'exercices de lecture pour les cadets et vice-versa.

Aigle, le 21 avril 1920.

L. CANTOVA-CHAUSSON.

¹ C'est nous qui soulignons (*Réd.*).

N° 1. *Lecture — Copie.*

li, il; lu, ul; lo, ol; la, al; le, el.

l, L.

Lili a lu. Elle a lu : Lolo. — Lolo a lu. Il a lu : Lili.
il, elle.

Dictée.

Lili a lu; elle a lu : Lili, Lolo.
Lolo a lu; il a lu : Lili, ol, ul, al.

N° 2. *Lecture — Copie.*

m. M. — r. R.

mi, ma, mo, me; ri, ir; ru, ur; ro, or; ra, ar.

Marie ira à la rue. Lila a mal lu. Irma ira à la ruelle. Elle limera. Lolo lira.
Il a lu : le rire, l'or, le mur. Ami a ramé. L'amie ira à l'île.

Marie	la rue	la lime	Irma
Mira	le mur	l'or	la ruelle

Dictée.

Mira ira à la rue. Elle lira : le rire. Irma a la lime, elle limera l'or. Lolo a mal lu, le mur. Lolo ramera. Le mur de l'île.

N° 3. *Lecture — Copie.*

p, P; pa ap; pu, up; po, op; pe, pi, ip, pè, pé, ep.

Le père parle à la mère. Mina ira à la ruelle. Irma ramera. Elle ira à l'île.
Marie pile une pierre. Lolo a lu. Il parle mal. Lili épelle : une pelure. La mère appelle. Le père allume la pipe.

le père	Il parle	il appelle
la mère	il épelle	la pelure
	la pipe	

Dictée.

Marie a une pilule amère. Le père appelle Irma à la ruelle. Lili parle mal.
Elle limera. Lolo ira à l'île. Il ramera.

N° 4. *Lecture — Copie.*

c, C; ca, ac; co, oc; cu, uc.

Le père calcule. Marc a la carpe du lac. La mère occupe Irma. Ami lira : le canapé, la cure, l'arc. Marc lira : la pelure, le calcul. Emile armera Lolo. Marc arme l'arc.

le calcul	le canapé	le lac	Marc	l'école
la carpe	la cure	l'arc	il occupe	le roc

Dictée.

Le père a calculé. La mère appelle Mira. Elle occupe Irma. Emile lira : le canapé, le lac, l'école, la cure. Ami appelle Amélie. (A suivre.)

POUR LES TOUT PETITS.
Une leçon d'actualité ¹.

Les tout petits de nos écoles ont beaucoup entendu parler de la récente votation, dans leurs familles, par leurs grands camarades; ils ont entendu les cloches, vu défiler cortèges et drapeaux. Y a-t-il moyen, non de leur faire comprendre la portée des événements actuels, mais de faire pénétrer jusqu'à leur entendement quelques parcelles des faits historiques que nous vivons?

L'*Educateur* ayant, dans son dernier numéro demandé des leçons actives, je réponds à son vœu en indiquant quelques jeux et travaux auxquels peut donner lieu l'événement actuel. — Nous n'indiquons que les grandes lignes; chaque maîtresse pourra tenir compte des circonstances locales et du développement de ses élèves.

A. Quelques notions sur LES CANTONS et LES PAYS. Tous les maîtres de nos classes inférieures ont réalisé la difficulté qu'ont les tout petits à se représenter qu'on peut être à la fois genevois et suisse, ou vaudois et suisse. Eh bien, on arrive, dans une certaine mesure à leur rendre la chose palpable en employant ce moyen, si répandu en Belgique, en dessinant par terre, sur le plancher de la classe ou du corridor, ou l'asphalte du préau, une carte de la Suisse, aussi étendue que possible, à l'intérieur de laquelle on indique la place des cantons dont on a des ressortissants dans sa classe. Chaque enfant va se mettre à sa place, les étrangers au dehors. On fait compter combien il y a de Suisses, combien d'étrangers. Si, à la leçon de travaux manuels on s'est fabriqué de petits drapeaux — d'étoffe ou de papier, — chacun de sa nationalité, les Suisses cantonaux et fédéraux, les étrangers, un italien ou un français seulement, chaque élève va se mettre à sa place respective, muni de son ou de ses drapeaux; puis on joue à échanger les drapeaux pour que les enfants sachent également situer les différentes nationalités représentées. On peut imaginer toutes sortes de jeux pour établir ces notions plus solidement. Ainsi on peut chanter, — ou jouer si on a un instrument, — les airs nationaux des différents cantons ou pays représentés. Chaque fois qu'un air nouveau est commencé, ce sont les élèves du canton ou du pays respectif qui agitent leurs drapeaux, ou se mettent à marcher ou à chanter. Et l'exercice inverse: montrer un drapeau qui doit déclencher l'air correspondant.

B. — LA POSTE. Ce paragraphe n'a rien d'actuel. Mais une fois la carte dessinée et comprise, on peut y adjoindre des exercices sur la poste, très captivants pour les enfants: on leur fait fabriquer des enveloppes et des lettres sur lesquelles on a collé des timbres — usagés — de 10, 15, 25 cts. Un facteur fictif est invité à distribuer ces lettres dans la localité, dans le pays ou à l'étranger, suivant les timbres qu'elles portent. Si l'on a affaire à de fortes têtes, on y adjoindra des cartes postales — de 7 1/2 et de 10 centimes. — et même des imprimés. On écrit à des amis de la classe, à des parents des enfants. Ici aussi, on voit sans peine combien d'exercices variés peuvent se greffer sur ceux-ci: calculs de frais de poste, récits plus ou moins dramatiques, imaginés et joués, nécessitant l'activité du facteur, des transports, des voyages, etc.

¹ Cette leçon paraît tard, puisque nous n'avons plus qu'une *partie pratique* par mois. Nous la publions néanmoins, car elle a une portée générale et peut servir de modèle pour d'autres occasions du même genre.

C. — LA VOTATION. Je rappelle que je simplifie en vue des tout petits ; on pourra serrer de plus près la réalité avec de plus grands. Dans la classe, si elle est spacieuse, ou dans le préau, ou dans les champs, on figurera le lieu de vote ; le pourtour en est marqué par des chaises, ou des bancs, ou des bâtons, ou tous autres objets : les enfants sauront bien imaginer quelque chose. On ménage une ouverture pour la porte. Les enfants sont munis chacun de son drapeau respectif et l'on convient que, pour le moment, ils sont tous des papas, puisque ni les mamans (ne manquons pas de leur dire que ce n'est pas ainsi dans d'autres pays et que ça ne sera pas toujours ainsi chez nous) ni les enfants n'ont accès au vote. On a fabriqué une urne. Avec les plus petits, on a confectionné des billets en grand nombre portant *oui* et *non* ; même des enfants ne sachant pas lire, distingueront aisément ces deux mots après initiation. Avec les plus grands, s'ils écrivent déjà, on peut leur faire copier en partie un bulletin de vote (plusieurs de mes élèves en avaient dans leurs poches au lendemain de la votation).

La votation, c'est le moment de sonner les cloches : jambes écartées, les enfants attrapent la corde tout en haut, et les genoux tendus font une grande flexion jusqu'à terre pour reprendre la première position et ainsi de suite, le tout bien rythmé avec des *Bim-Bam* sonores : si l'on peut accompagner au piano, c'est mieux encore. Devant la porte sont postés deux gendarmes portant l'un le drapeau cantonal, l'autre le drapeau fédéral. Les autres enfants, ou plutôt les électeurs défilent devant eux avec leurs drapeaux ; si ce sont des nationaux, ils entrent, un à un, choisissent un bulletin et l'introduisent dans l'urne. On leur a expliqué préalablement ce que signifient ce *oui* et ce *non*. Quant aux enfants étrangers, on les prie de passer leur chemin — poliment ; j'ai dû réagir contre certains de mes gendarmes qui les excluaient du lieu de vote au moyen d'expressions par trop cavalières ! — La votation finie, on sonne les cloches, à nouveau.

Comment saura-t-on le résultat du vote ? Les enfants les plus avisés trouvent qu'il faut se mettre à compter les *oui* et les *non* ; on aligne les uns et les autres. Il est probable que dans nos cantons romands les enfants auront entendu parler de la victoire des *oui*, et de la Ligue, et choisiront des *oui* en majorité ; mais il y aura bien quelques tout petits illettrés pour représenter l'opposition, sans compter que le maître peut suggérer aux enfants des cantons rejetants de voter comme leurs cantons. Ça sera une bonne occasion de leur faire toucher du doigt que parmi les représentants d'un même pays, il peut y avoir des manières de voir différentes, sans que ça empêche la bonne harmonie, et de leur faire voir comme la minorité se soumet de bonne grâce à l'opinion de la majorité.

On pourra donner aux enfants des différents cantons représentés dans la classe les résultats de ces cantons. La difficulté est de leur permettre de se représenter ces grands nombres. Si l'on a un boulier compteur, on peut leur faire supposer qu'on en aligne 10, au lieu d'un seul. Ça va donc d'ici jusque-là, chaque boule est un électeur, ils sont alignés en rangs de dix, c'est ce qui s'appelle mille. Alors on montre avec les doigts combien de ces grands cortèges ont voté *oui* (20 pour Genève), combien *non* (5). C'est insuffisant, évidemment, mais peut-être mieux que rien cependant.

Pour clore, un cortège avec chants patriotiques permettra de reprendre contact avec la réalité vécue ces jours derniers.

D. — LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. — Comme les journaux l'ont fait si souvent, nous partirons de l'idée des Etats groupés pour former la Suisse, — puisque ce n'est plus une inconnue absolue pour nos élèves, — pour tenter de leur donner une idée de la Société des Nations.

A la promenade, quand on disposera d'une vaste étendue de terrain, on situera une Suisse, puis une France, une Italie, une Belgique ou deux autres pays lointains. On aura de nouveau fabriqué quelques-uns de leurs drapeaux, ainsi que des écriteaux portant leurs noms, — si nous avons affaire à des lecteurs. C'est bien évident qu'il est inutile de charger la mémoire de nos petits de tous les noms et de tous les drapeaux des pays formant la Société des Nations, — les connaissons-nous tous nous-mêmes ? On répartit les écoliers dans ces différents pays, chaque groupe a son drapeau respectif.

A un moment donné un délégué de chacune de ces nations se rend à Genève¹ où tous viennent se serrer la main fraternellement pour travailler, — espérons-le, — à vivre en bonne harmonie et à conjurer de nouvelles guerres. — On peut à ce moment aller jusqu'à tenter d'expliquer ce terme, — si ardu pour nos petits : Genève, *siège de la Ligue des Nations*.

Il se trouvera peut-être dans notre petite bande un enfant allemand ou autrichien et on nous questionnera à son sujet. Répondons que ces pays seront bientôt admis dans la Société des Nations. Ça nous donnera une excellente occasion de lutter contre cet esprit d'étroitesse et de haine, souvent plus développé chez nous que chez les intéressés eux-mêmes, qui ne doit pas survivre à la guerre sous peine de perpétuer de vieilles rancunes et de fomenter de nouveaux conflits.

On pourra aussi terminer et résumer ce sujet par une accolade fraternelle avec les si nombreux petits Français et Italiens qui peuplent nos classes : nous voilà donc amis une fois de plus ! Nos élèves de plusieurs classes primaires ont beaucoup savouré ces accolades !

Je n'entre pas dans le détail des nouveaux sujets de dessin libre, de modelage que fourniront ces jeux ; lieu de vote réel, cloches, cortège, drapeaux, etc. etc.

Encore une fois, notre prétention n'est pas d'avoir permis aux petits de tout comprendre de ce si vaste sujet, mais il nous semble que quelques lueurs peuvent ainsi arriver jusqu'à eux.

A. DESCOEUDRES.

LA COMPOSITION FRANÇAISE ET L'ACTUALITÉ

L'entrée de la Suisse dans la Société des Nations.

Une aimable collègue qui dirige une école de montagne nous communique quelques compositions faites par ses élèves dans la semaine qui a suivi le 16 mai. Voici ce qu'écrivait un bambin de 8 ans :

On a fait une belle promenade hier pour la Suisse des Nations.² Les élèves

¹ On sait qu'il n'est pas encore absolument certain que le choix de Genève soit définitif.

² *Sic.*

chantent ; deux sonnent la cloche. Je dis à la maîtresse qu'il faut prendre un seau pour faire un tambour.

Voilà le tambour. Fritz tient le drapeau. Moi, je tiens une branche de hêtre.

Le cortège marche dehors. Papa et maman regardent. Je mets ma branche de hêtre devant la porte de l'école.

Nous avons congé. Vite nous faisons une ronde et nous chantons : O monts indépendants ¹.

Voici maintenant la composition d'une fillette plus âgée :

Hier nous étions bien en train de travailler. On ouvre la porte et un ancien élève crie : « La Suisse est entrée dans la Société des Nations. » Nous répondons : « Bravo ! Bravo ! » La maîtresse toute joyeuse nous dit : « Vous avez congé ! » Elle écrit au tableau noir de sa plus belle écriture : « La Suisse est entrée dans la Société des Nations le 16 mai 1920. » Les effets entrent dans les cases, l'harmonium joue, la cloche du collège sonne.

On organise vite un cortège. Fritz fait le porte-drapeau. Nous avons tous une branche de hêtre à la main. C'est un bien petit cortège, mais il est assez grand pour célébrer la fête. Philippe tape sur un seau à confiture en guise de tambour. De temps en temps, nous nous arrêtons pour chanter et crier : « Vive la Suisse ! »

Je n'oublierai jamais le 16 mai 1920. C'est beau de penser qu'il n'y aura plus de guerres.

TRAVAIL MANUEL POUR LES TROIS DEGRÉS.

Le solfège.

Comment rendre concret le solfège et le faire aimer des écoliers ? Le travail manuel est là, toujours prêt à nous donner une gentille réponse. Ouvrons-lui les portes de nos classes, car c'est un aimable compagnon. Avec lui, on ne s'ennuie pas, on ne bâille pas, on est toujours joyeux ! Écoutons-le :

— Vous connaissez tous la méthode et le matériel pour l'enseignement de la musique de M. Chassevant et de Mme Pape-Carpentier ? Faisons un peu comme eux pour intéresser nos enfants. Racontons aux grands l'histoire de la Musique et du Solfège et à nos petits l'histoire de Madame la Mesure et de ses petits oiseaux.

On peut acheter des notes et des signes mobiles en fer, mais il est préférable de les faire en carton. Donnons aux grands du carton noir² et du blanc. Ils dessineront et découperont des notes (un peu plus petites qu'une pièce d'un centime) des noires, des rondes, des pauses, des dièzes, tous les signes de musique qu'ils devront employer. Donnons aux petits des notes modèles qu'ils décalqueront bien des fois sur le carton et découperont eux aussi.

Ce matériel est assez long à préparer, mais il sera fait pour longtemps si les

¹ L'orthographe et la ponctuation ont été quelque peu revus.

² On trouvera du carton noir chez Wilhelm Schweizer & Cie., Fabrikation und Lager, Winterthur.

enfants sont soigneux. Chacun aura sa boîte de notes, ce sera du matériel de classe.

Les grands dessineront à l'encre les portées. Pour eux, sur des feuilles doubles de papier à dessin (Album N° 1), 3 portées sur toute la longueur de la feuille ouverte, ce qui permettra de faire un seul grand exercice ou plusieurs petits. Les lignes seront espacées d'un bon tour de règle. Puis les grands élèves dessineront, pour les petits, deux portées sur chaque feuille double de papier à dessin (Album N° 2). Les lignes seront espacées d'un tour et demi de règle. Ils dessineront la clef de sol et prépareront les mesures en traçant des lignes verticales à 7 cm de distance.

Ils colleront ces feuilles ou portées sur du carton ou demi-carton ou simplement les coudront sur un papier fort. Ce sera une jolie leçon de cartonnage.

Chaque enfant fera, sur cette couverture, un dessin en rapport avec un chant, par ex. : O vieux Léman, Chantez petits oiseaux, Le Grutli, Mon chez nous, Quand le ciel se dore, etc. (Ces dessins doivent être trouvés par les élèves.)

Ces dessins, ne seront-ils pas de jolis sujets de rédaction ?

Puis viendra la leçon de solfège. Le maître écrira l'exercice au tableau noir ou le dictera, et les enfants le reproduiront avec leur matériel. Quand l'exercice sera bien compris, bien chanté, on permettra aux enfants d'en composer d'autres (avec ce matériel, cela va vite). C'est à ce moment surtout qu'on verra les visages contents et éveillés ; encourageons nos élèves, afin qu'il n'y ait point de timides.

Les petits ne sont pas les derniers dans ce genre de composition. Ils arrivent même à y joindre des paroles !

Puis on fera des exercices d'oreille, des dictées très courtes, etc., etc.

Et... si dans une classe, il se trouve des élèves qui connaissent un instrument de musique, pourquoi ne leur permettrions-nous pas de l'apporter à l'école ? De temps en temps, un petit concert ferait plaisir à tous !

BERTHE MÉGROZ.

PENSÉES

La dignité de vie dépend de deux facteurs : 1° du travail quotidien consciencieux, constant, inlassé ; 2° de l'idéal de vie qui inspire manifestement la vie du maître, qui donne l'unité, la fermeté, la continuité à la multitude de ses enseignements, à la diversité de ses occupations.

E. DÉVAUD.

Il n'est pas de meilleur moyen de rester jeune que de se renouveler incessamment par le travail.

E. DÉVAUD.

Il y a quelque chose en chacun de nous qui nous rend hostile à toute idée nouvelle, à tout point de vue nouveau.

ANGELO PATRI.

L'école devenue sociale, c'est le maître devenu véritablement homme.

ANGELO PATRI.

C'était ainsi. L'école, étreinte dans sa routine, n'était plus qu'une chose lointaine, située au bout du monde, à une distance infinie de la vie réelle et des êtres vivants.

ANGELO PATRI.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Avenches ; fr. 2600, indemnité de logement de fr. 500 et quatre augmentations de fr. 75 tous les 5 ans. Leçons de gymnastique et de chant au collège, rétribuées à part.

INSTITUTRICE PRIVAIRE : Bassins ; fr. 1700, logement, fr. 20 d'indemnité de jardin ; 8 stères de hêtre, 2 stères de sapin et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 15 juin.

Collège classique cantonal

Les examens commenceront : **Judi 1^{er} juillet**, à 7 h. pour la 1^{re} et la 4^{me} classe. — **Vendredi 9 juillet**, à 7 h. pour les élèves qui désirent entrer dans les 5 premières classes. — **Samedi 10 juillet**, à 7 h. pour la 6^{me} classe.

Age requis : 10 ans révolus au 31 décembre 1920.

Inscriptions du 25 au 30 juin. Présenter acte de naissance, certificat de vaccination, livret d'études.

Ouverture de l'année scolaire 1920-21 : **lundi 6 septembre**, à 2 heures.

Musée scolaire pour l'enseignement de l'histoire naturelle

Ayant acheté plusieurs petits musées, je puis livrer la collection suivante, objets parfaits, au prix de fr. 300 (échange et achat partiel accordés)

Mammifères : Renard empaillé, renard squelette, chauve-souris empaillée, chauve-souris squelette, écureuil empaillé, taupe squelette, crânes de chien, chat, écureuil, ruminant, lièvre ; corne de chamois, bois de chevreuil.

Oiseaux montés : Buse, autour, chouette, pic, mésange, conirostre, corbeau, fauvette, mouette ou échassier, squelette de pigeon, crânes de six espèces.

Reptiles : Serpent monté ou alcool, lézard monté ou alcool, serpent squelette.

Batraciens : Grenouille et salamandre montés ou alcool, grenouille squelette.

Poissons : Poisson monté ou alcool, poisson squelette.

Mollusques : 10 à 20 escargots et coquillages.

Insectes : 30 représentants des divers ordres, quelques exotiques remarquables, 3 biologies d'insectes (œufs, larves, chrysalides, images, ennemis, etc., papillons, coléoptères, mouches, abeilles, etc., 400 espèces).

Araignée, écrevisse, **Sangsue**, ténia, **Oursin**, étoile de mer, **Cerail**, éponge. Toute la collection de premier choix, **fr. 300**.

Microscopes de fr. 30 à fr. 500, avec 20 préparations microscopiques, 10 à 20

Pétrifications typiques des différentes époques. Collections de **minéraux** pour écoles, fr. 10 à fr. 100. Musées scolaires pour classes supérieures.

Les changes ayant haussé considérablement, il ne sera plus possible, à partir de juillet, de livrer ces collections aux prix indiqués.

G. von BURG, prof.

président de la Commission scolaire du district d'Oltén.

EDUCATEUR. — A vendre, reliées, les collections complètes des années 1906 à 1916 inclusivement, et, non reliées, les collections de 1917, 1918 et 1919. Offres à **Benjamin Bassin**, instituteur, **Avenches**.

Hôtel de la Tête-Noire, TRIENT, Valais

Situation tranquille. Centre d'excursions. Prix modérés pour sociétés et écoles.
G. MEILLARD, propriétaire.

Cours d'écriture Ronde et Gothique

avec directions pour maîtres et élèves. 4^{me} édition

La partie allemande de cet ouvrage a paru en 21^{me} édition.
Prix d'un exemplaire fr. 1.50. Pour des classes rabais.

Dans les Papeteries et chez **BOLLINGER-FREY**, Bâle.



Outils de Jardin

Meubles de Jardin

Ustensiles de cuisine
et de ménage.

FRANCILLON & C^{ie}
Place du Pont
Lausanne
— Maison fondée en 1722 —

Avis de la Gérance

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

LVI^{me} ANNÉE — Nos 25-26.

LAUSANNE, 26 juin 1920.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS.)

ORGANE

DE [LA]

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.
 JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
 GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.
 NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



Le secrétariat central Pro Juventute à Zurich

cherche jeune collaborateur suisse romand; travail surtout d'ordre littéraire, éventuellement travail de propagande. Exigences; Brevet d'enseignement primaire ou études universitaires. Ne pouvons offrir pour le moment qu'un traitement modeste. Occasion de se cultiver. Entrée tout de suite ou plus tard. Adresser offres écrites au Secrétariat Central Pro Juventute, Untere Zäune 11, Zurich I.

Société vaudoise des Protestants disséminés

Un concours est ouvert jusqu'au 15 juillet pour la repourvue de 2 places de régentes à Bulle et à Monthey. Le président du Comité vaudois **M. Méan, Av. Davel, 8 à Lausanne**, donnera tous les renseignements nécessaires. P 12930 L

Gymnastique scolaire

Par ordre du Département militaire fédéral, la Société suisse des maîtres de gymnastique organise en Suisse romande les cours suivants :

1. A Lausanne, un cours de seize jours, du 24 juillet au 6 août, destiné aux instituteurs; directeurs: MM. A. Huguenin, Lausanne, et J. Thorin, à Genève.
2. A Payerne, un cours de deux semaines, du 19 au 31 juillet, exclusivement réservé aux institutrices; directeurs: MM. E. Richème, Neuchâtel, et W. Montandon, St-Imier.
3. A La Chaux-de-Fonds, un cours de deux semaines pour instituteurs et institutrices, du 19 au 31 juillet; directeurs: MM. Hartmann, Lausanne, et L. Guinand, Locarno.

D'autres personnes peuvent se faire inscrire pour ces cours, mais elles devront fournir des indications sur leurs aptitudes

Pour faciliter la participation à ces cours, le Département militaire fédéral accordera aux participants une subvention de 6 fr. par jour; ils ont droit en outre au prix de leur billet de chemin de fer en 3^{me} classe. En outre, s'ils ne demeurent pas dans les localités où les cours se donnent, ou dans la banlieue, ils recevront une subvention de 4 fr. par nuit.

Les demandes de subsides devront être adressées directement par les intéressés aux autorités cantonales dont ils dépendent.

Les demandes d'inscriptions doivent être adressées jusqu'au 30 juin, à M. Fricker, prof. de gymnastique, à Aarau.

Hôtel de la Tête-Noire, TRIENT, Valais

Situation tranquille. Centre d'excursions. Prix modérés pour sociétés et écoles.

G. MEILLARD, propriétaire.

Cours d'écriture Ronde et Gothique

avec directions pour maîtres et élèves. 4^{me} édition

La partie allemande de cet ouvrage a paru en 21^{me} édition.
Prix d'un exemplaire fr. 1.50. Pour des classes rabais.

Dans les Papeteries et chez **BOLLINGER-FREY, Bâle.**

●

VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Allocations de renchérissement de la vie

Les membres du personnel enseignant primaire et les maitresses des écoles enfantines sont informés que les allocations pour le 1^{er} semestre 1920, sous déduction de l'acompte accordé en avril dernier, pourront être touchées aux Recettes de district dès le 21 juin prochain.

Pour le district de Lausanne, (moins la commune de Lausanne) ces allocations seront payées par la Banque cantonale vaudoise, et pour le cercle de Ste Croix, par l'Agence de la dite Banque.

Un congé

est accordé par le Département de l'Instruction publique, le 15 juillet prochain, aux membres du personnel enseignant qui se rendront à l'Assemblée pédagogique vaudoise, à Yverdon, et les 16 et 17 juillet, à ceux qui prendront part au Congrès de la Société pédagogique romande, à Neuchâtel.

Les membres du personnel enseignant qui veulent bénéficier de ces congés doivent aviser à temps leur Commission scolaire.

Inspecteur de l'Enseignement primaire

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud procédera à partir du 1^{er} Juillet prochain à la nomination d'un inspecteur de l'Enseignement primaire.

Les candidats sont priés de se faire inscrire auprès du département de l'Instruction publique, 1^{er} service, jusqu'au 30 juin à 5 h. du soir.

Service de l'enseignement primaire.

Places primaires au concours.

INSTITUTRICES. — **Lucens**: fr. 1700 plus fr. 350 d'indemnité de logement et de jardin; 2 juillet. — **Corbeyrier**: fr. 1700, plus fr. 360 d'indemnité de logement et 4 stères de bois pour l'usage personnel de l'institutrice; 6 juillet. — **Vevey**: fr. 2300 à fr. 2900 pour toutes choses, suivant années de service dans le canton. La titulaire sera tenue d'habiter le territoire de la commune. Les candidates sont invitées à ne se présenter que sur convocation. Délai d'inscription; 6 juillet.

MAITRESSES SPÉCIALES. — **Grandvaux (les Monts)**, travaux à l'aiguille: fr. 300 pour toutes choses; 2 juillet. — **Lucens, école enfantine**: fr. 1350 pour toutes choses; 2 juillet. — **Rivaz, travaux à l'aiguille**: fr. 500 pour toutes choses. Deux demi-journées de leçons par semaine; 25 juin.

Courses scolaires

— O LES AVANTS O —

Restaurant HABERSTICH

- Toute restauration à prix modérés -

Vacances

On désire placer en pension pendant les mois août et septembre, jeune fille de 13 ans dans famille d'instituteur dans laquelle on ne parle que le français. Offres à Monsieur W. Marti, inst., second., (Berthastr.) Soleure. OF 3055 S

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Quelques petits manuels.

A côté des importants manuels indispensables aux élèves, il existe un certain nombre de petits ouvrages extrêmement utiles, résumés, aide-mémoire, listes de verbes, etc., qui sont appelés à jouer un rôle dans les études et à rendre de bons services, s'ils sont utilisés avec discernement et dans les cas voulus.

G. BONNARD

Les verbes anglais irréguliers. In-16, toile souple
Fr. 1.25

Les listes des verbes irréguliers anglais données dans les différentes grammaires ne concordent pas toujours entre elles, il a paru nécessaire de dresser cette liste savante et qui marque les nuances de sens des différentes formes.

F.-B. MAILLARD

Résumé de grammaire anglaise. In-16, toile souple
Fr. 1.50

On aurait pu intituler ce petit livre : « Tout ce qu'il faut savoir de grammaire anglaise », et il le faut recommander principalement à ceux qui croient le mieux savoir l'anglais pour l'avoir appris par la conversation.

F.-B. MAILLARD et E. DELUZ

Notes de littérature générale. In-16. A l'usage des écoles supérieures de jeunes filles, avec pages blanches interfoliées, toile souple Fr. 1.80

Cet excellent *memento* vient d'être réimprimé et l'on a considérablement augmenté le nombre des pages blanches destinées aux notes à prendre sur les grands auteurs.

L. ROBERT et ED. RECORDON

Résumés et dates d'histoire. In-16, toile souple Fr. 2—

De tout temps les élèves ont aimé à avoir des résumés d'histoire, et leur usage est utile à condition qu'ils ne servent que de cadre aux études plus fouillées. Celui-ci est très bien construit et contient des résumés spéciaux de l'histoire suisse.

AMI SIMOND

Les verbes français conjugués sans abréviation. Toile souple Fr. 1.25

Voici enfin un petit manuel qui convient à tout le monde, car ce ne sont pas les étudiants seuls qui ont besoin de se remettre rapidement en mémoire les formes des verbes irréguliers, mais tous ceux qui écrivent, ne fût-ce que la plus simple lettre d'affaires.